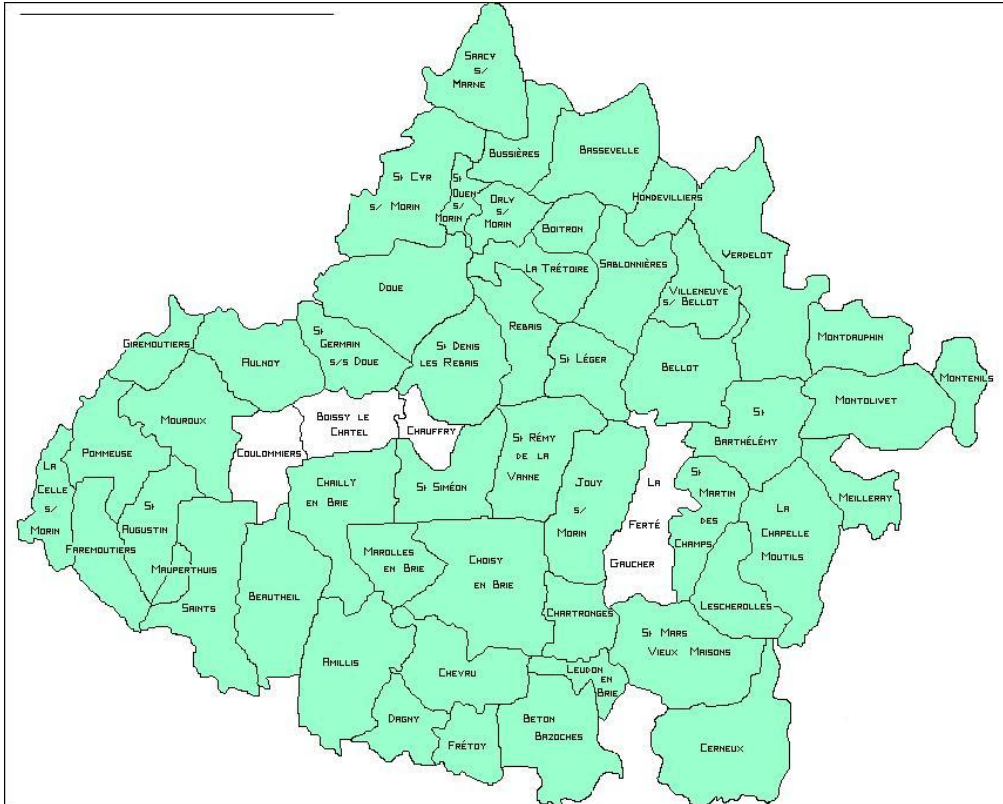


Diagnostic en eau potable : quel intérêt pour ma collectivité ?

Réaliser un diagnostic en eau potable

- **Présentation du Syndicat du Nord Est de la Seine et Marne (SNE)**
- **Pourquoi réaliser un diagnostic des réseaux d'eau potable ?**
- **Pourquoi réaliser un Schéma Directeur d'Eau Potable ?**
- **Stratégie globale de renouvellement du SNE**
- **Modalités de financement associées sur les études de schéma**

Présentation du SNE



- Syndicat compétence eau potable regroupant 52 communes rurales
- Patrimoine composé de :
 - 850 km de réseau
 - 61 réservoirs
 - 2 usines de traitement
 - 22 000 abonnés
- Exploitation en régie
- Rendement : 72 %

Pourquoi faire un diagnostic ?

- **Axe 1 du Plan Départemental de l'Eau 2012 - 2016 sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable via la résorption des déficits quantitatifs (et donc des fuites)**
- **Outil de base pour assurer la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable**
- **Obligations réglementaires impulsées par la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 avec incitations fiscales**
 - **Disposer d'un descriptif détaillé des ouvrages avant le 31/12/13**
 - **Etablir un plan d'action lorsque le rendement < 80 %**

Descriptif détaillé

- **Plan d'ensemble** présentant à minima : matériau, diamètre des canalisations, dispositifs généraux de mesure
- **Inventaire des réseaux** : linéaire total et par tronçon des canalisations sans les branchements, leur diamètre et matériau, leur année de pose ou à défaut période de pose et la catégorie d'ouvrage (réseaux sensibles/non sensibles)
- **Nombre de branchements de particuliers**
- **Caractéristiques de la ressource en eau mobilisée**
- **Localisation des équipements particuliers du réseau**

Descriptif détaillé

- **Contenu du descriptif correspond au niveau 1 du guide national ONEMA** d'aide à l'élaboration du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau de 2013
- **Mise à jour du descriptif chaque année** en mentionnant les travaux réalisés sur les réseaux ainsi que les données acquises pendant l'année
- **Conformité quand l'indicateur de performance P103.2B du RPQS** appelé « *indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable* » au moins égal à 40

Plan d'actions

- Etabli dans les deux ans suivant l'année pour laquelle un rendement insuffisant a été constaté
- Défini les actions adaptées à mettre en œuvre pour améliorer le rendement du réseau de distribution suivant 2 axes :
 - **Actions de connaissance et de suivi** : réalisation d'un diagnostic de fonctionnement, mise en place de dispositifs de mesure (compteurs, débitmètres...) et l'analyse des données acquises...
 - **Actions de réduction des fuites** : mise en œuvre de campagnes de recherche de fuites, gestion des pressions, élaboration d'un programme de renouvellement des canalisations

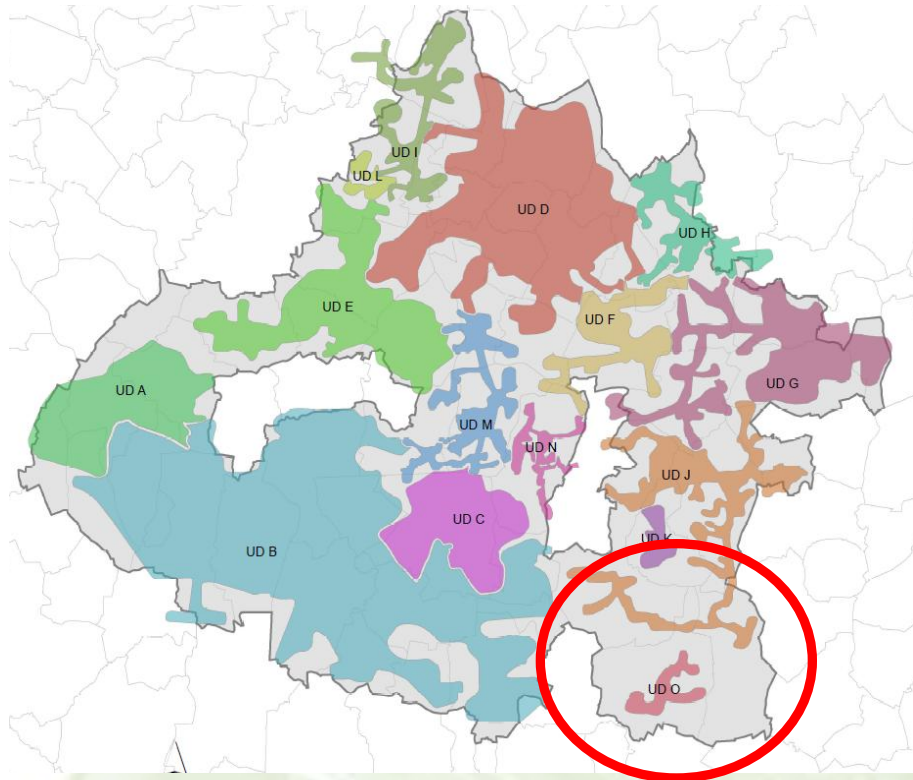
Plan d'actions et après ?

- **Plan d'action = diagnostic initial + actions à court terme (1 à 2 ans), moyen terme (3 à 5 ans) et long terme (supérieur à 5 ans)**
- **Plan d'actions inclut un suivi annuel du rendement des réseaux de distribution d'eau et peut comprendre un projet de programme pluriannuel de travaux d'amélioration du réseau**
 - ➔ **Stratégie de renouvellement des réseaux et un diagnostic permanent**
- **En cas de non réalisation : doublement de la redevance prélèvement eau potable**

Et un Schéma Directeur d'Eau Potable ?

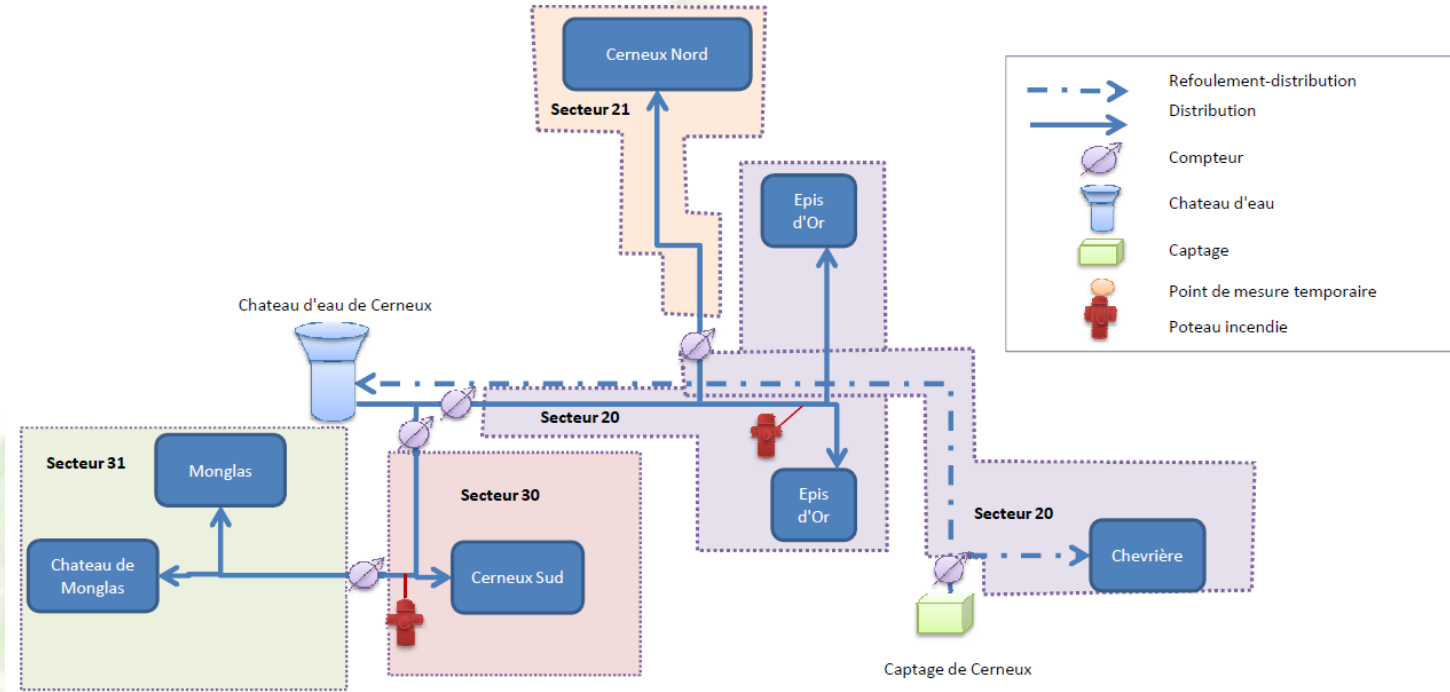
- **Analyse plus complète de l'état du service sur la collectivité** puisqu'on étudie à 15 ans : Ressources, Production / Consommation, Défense incendie...
 - **Réalise inventaire patrimonial complet** (réseau, ouvrages, forage, unité de traitement)
 - **Diagnostic hydraulique qualité / quantité**
 - **Préconisation travaux (plan d'actions) avec chiffrage**
- ➡ Conclusions doivent permettre d'analyser la capacité de financement du service et la nécessaire stratégie financière à mettre en place pour réaliser le programme de renouvellement**

Analyse sur l'UD de Cerneux

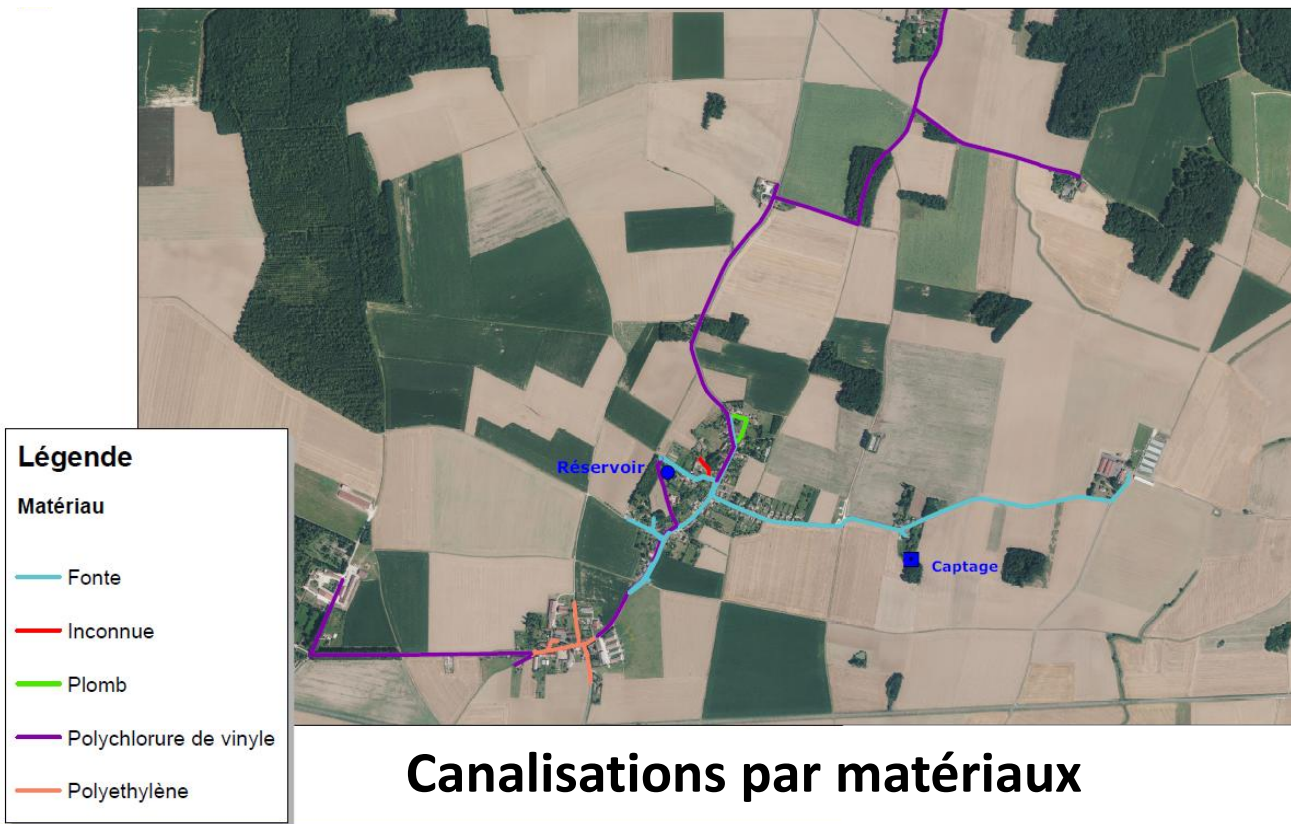


- 1 des 15 UD du SNE
- UD composée d'une seule commune de 311 habitants
- 8 800 ml de réseau (DN 40 à 160)
- 142 abonnés
- Alimentation par captage dans la nappe du calcaire du Champigny

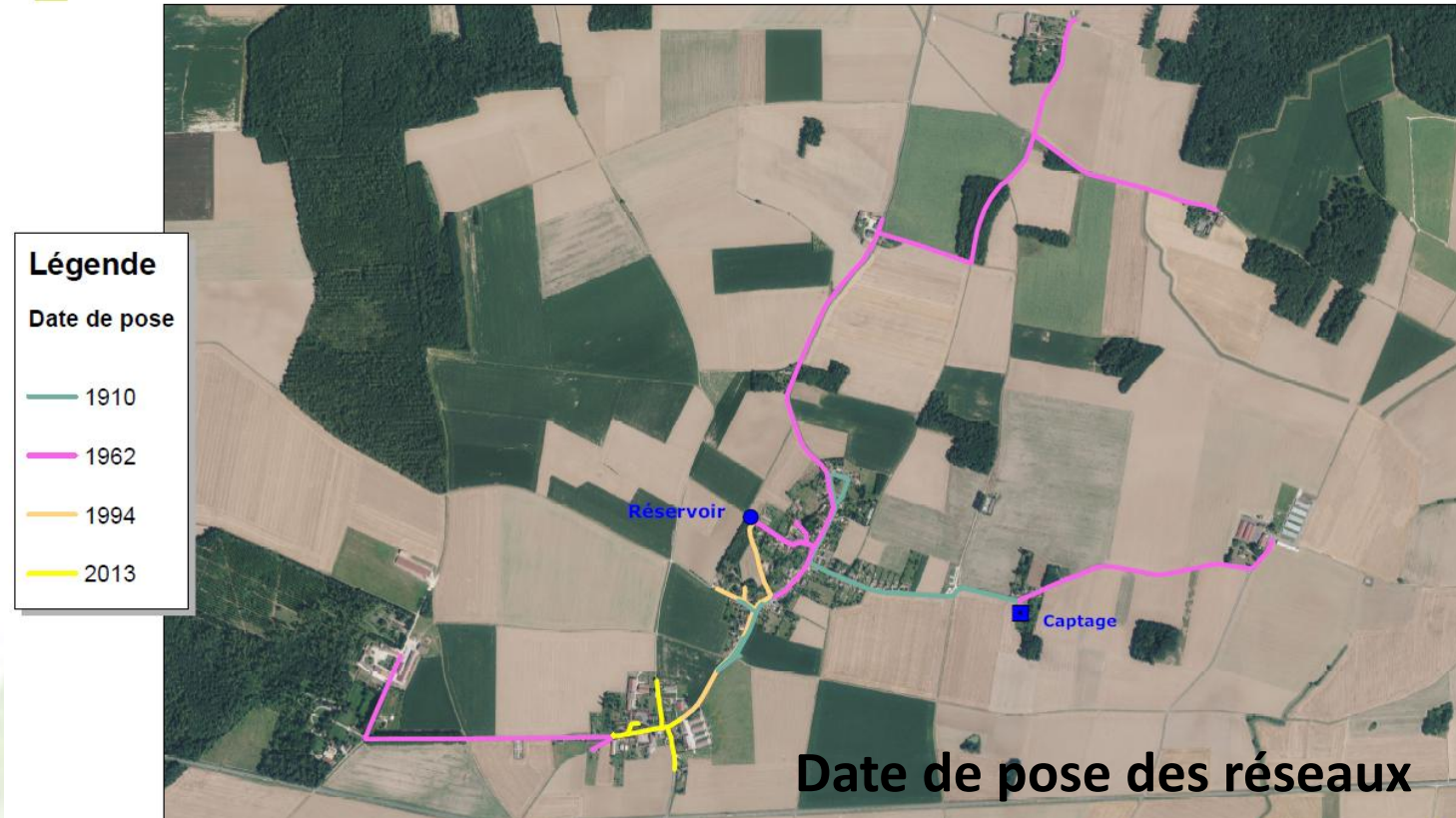
Schéma synoptique de l'UD



Inventaire patrimonial



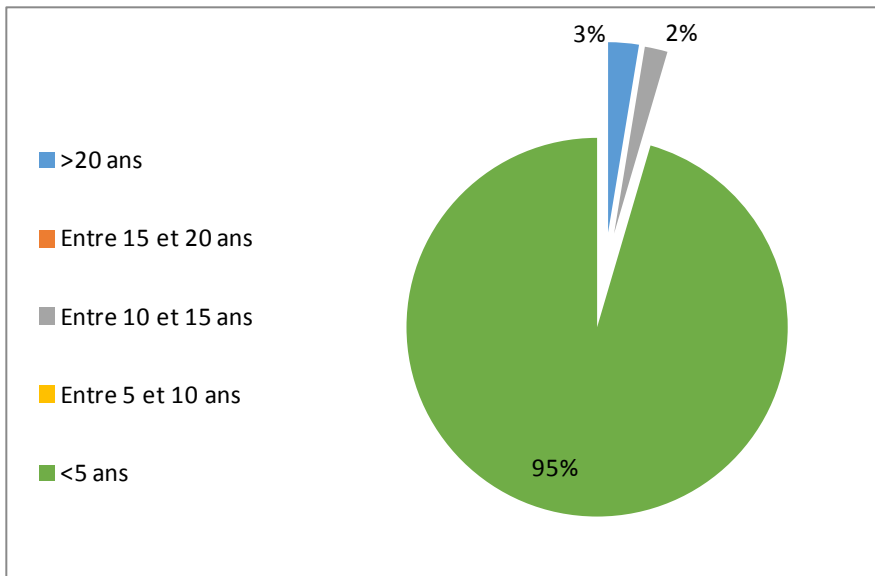
Inventaire patrimonial



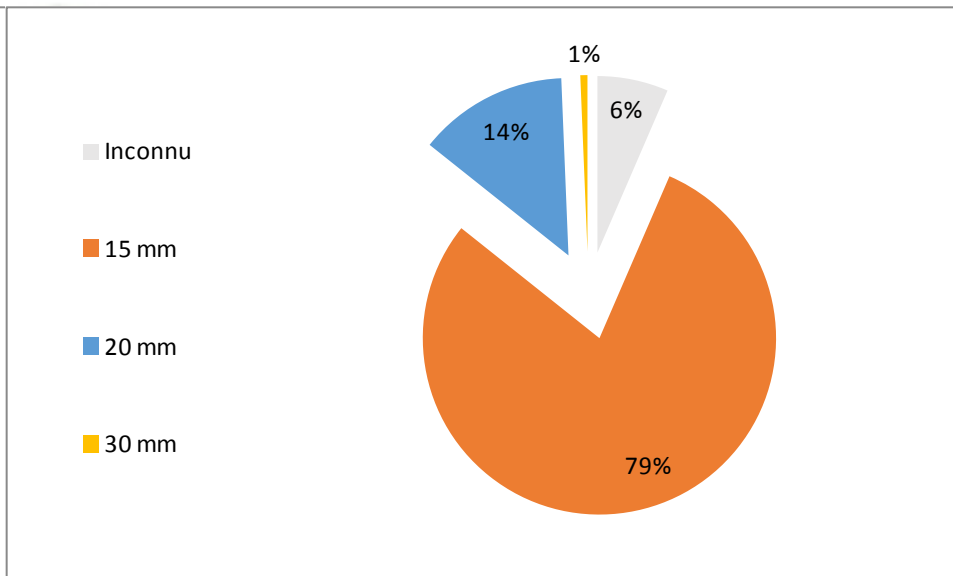
Inventaire patrimonial



Inventaire patrimonial

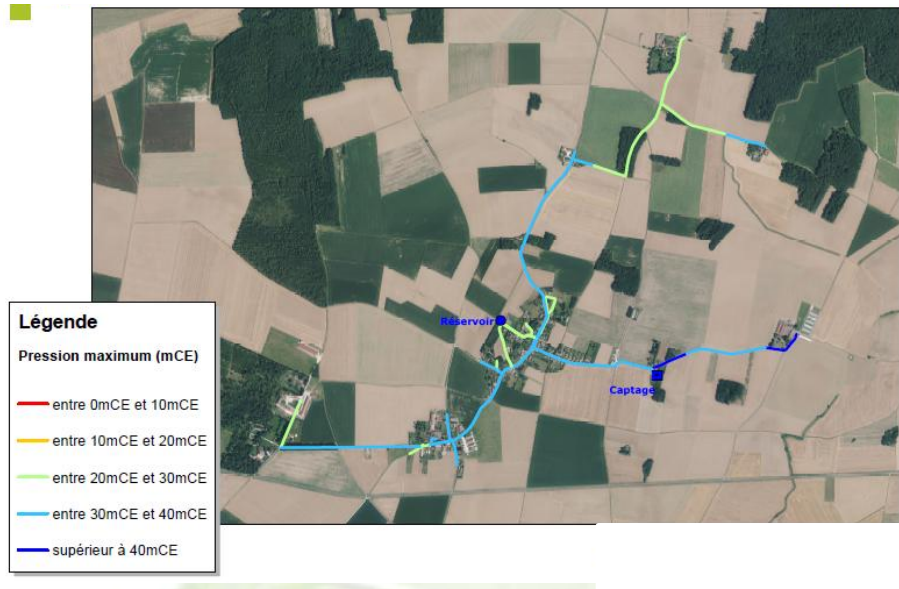


Répartition âge des compteurs



Répartition diamètre des compteurs

Diagnostic hydraulique

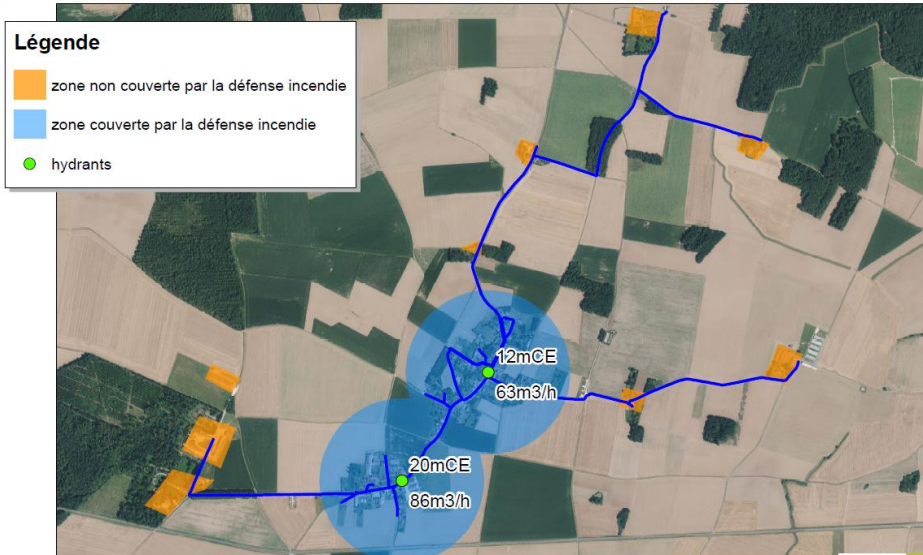


**Pression maximum sur réseau
en jour de pointe**

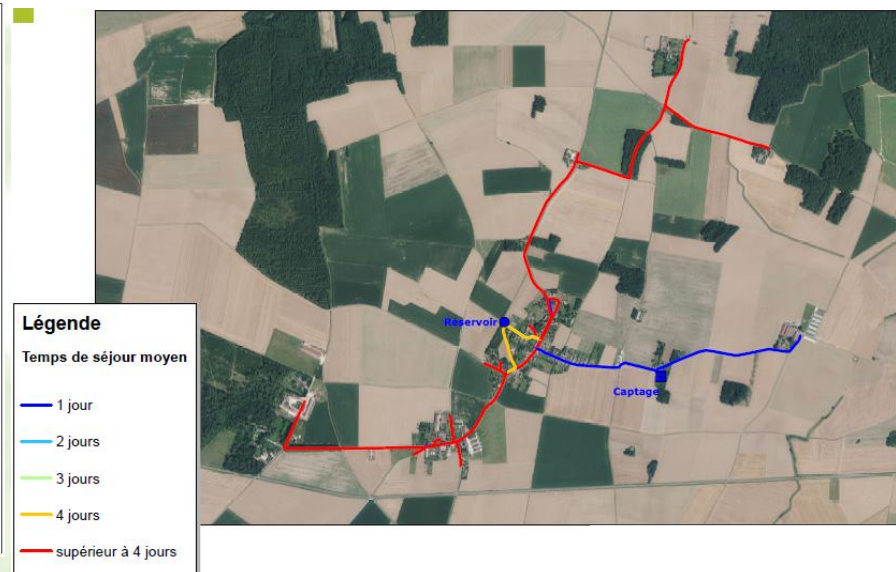


**Vitesse maximum sur réseau
en jour de pointe**

Diagnostic hydraulique




Défense incendie



Temps de séjour

Bilan & Plan d'actions

- Pas de dysfonctionnement grave sur l'UD de Cerneux
- Présence canalisation plomb à remplacer
- Mesure à faire sur les antennes en PVC afin d'apprécier la teneur en CVM et le risque associé
- Reprise des branchements du DN 50 fonte sur le DN 63 afin d'améliorer le tirage
- Analyse des postes d'injection de chlore pour améliorer la rémanence dans le réseau

 Bilan simple lié à une UD ne présentant pas de gros désordres

Stratégie globale du SNE

- Constat ente 2006 et 2011, soit en 6 ans...
 - Analyse sur le remboursement de la dette par annuité
 - Endettement (par abonné et par an) passé de : 26,62 à 194,40 €

Si on poursuit dans cette voie...

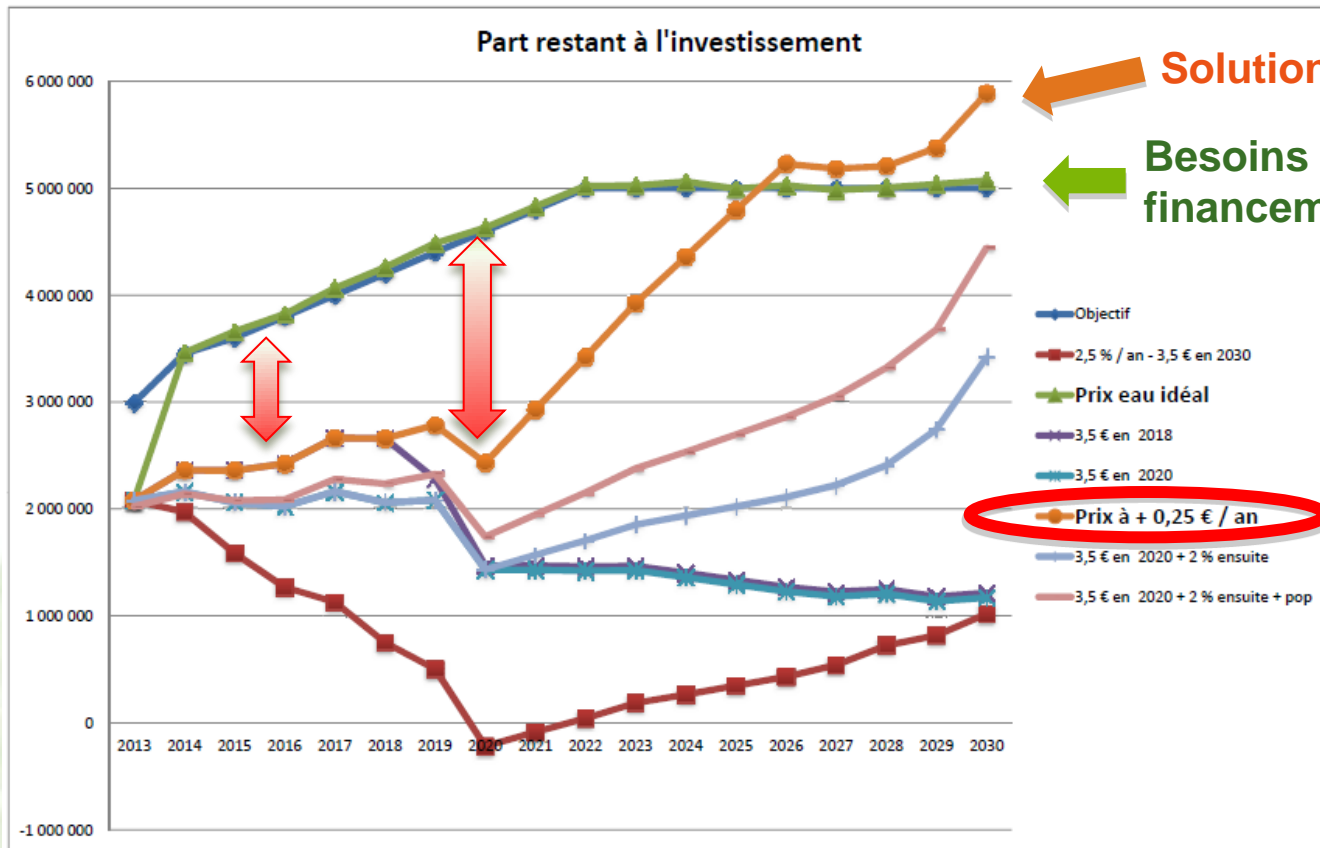


- Travail organisé en 3 axes :
 - Optimiser les investissements au mieux pour le Syndicat
 - Se donner les moyens financiers de tenir les objectifs de rendement / renouvellement nécessaires
 - Uniformisation du prix de l'eau à 2 € / m³ lors du regroupement des Syndicats en 2011

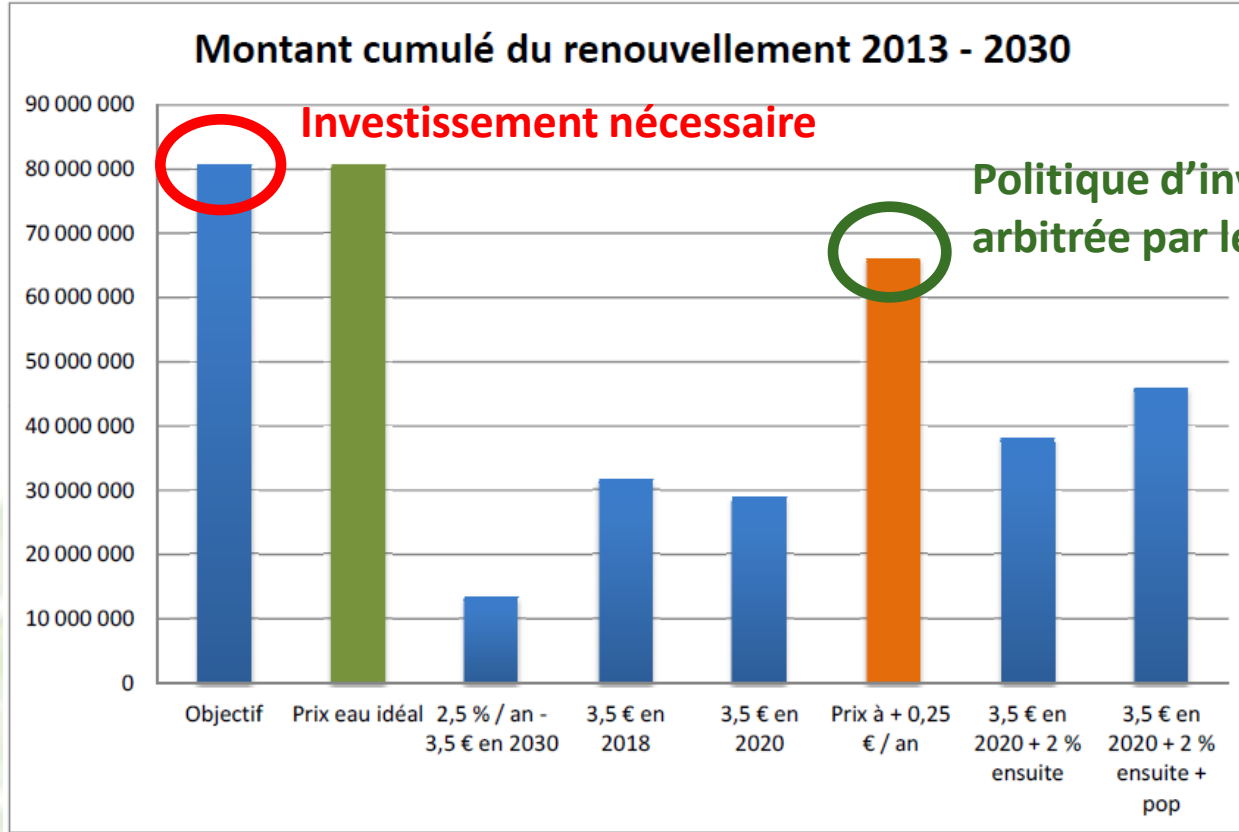
Stratégie globale du SNE

- **Pré-bilan patrimonial réalisé en 2011 mettant en évidence la nécessité d'engager le renouvellement annuel de :**
 - 13 500 ml de réseau
 - 2 réservoirs à réhabiliter
- ➡ **Montant global d'investissement de 5 000 000 € H.T.**
- **Mise en place d'une stratégie tarifaire en 2012 sur 15 ans de + 0,25 € / an / m3 eau afin de disposer du fond de roulement nécessaire pour assurer le renouvellement**
- **Capacité d'autofinancement passée de 500 000 € en 2011 à 2 500 000 € H.T. / an soit environ 48 000 € H.T. / commune**

Stratégie globale du SNE



Stratégie globale du SNE



Politique d'investissement
arbitrée par le SNE

Stratégie globale du SNE

- **Stratégie associée au SDAEP :**
 - **Objectif de gain : 1 % de rendement / an minimum**
 - **Réalisation du SDAEP sur les 52 communes en 4 ans afin de prioriser les investissements pour réaliser les travaux les plus « efficaces » sur la réduction de fuites compte tenu de l'impossibilité d'assurer immédiatement un renouvellement de 5 000 000 € H.T./an**



Les réseaux actuels ont 50 à 60 ans. Si la politique de renouvellement est maintenue, les derniers réseaux à réhabiliter auront 110 à 120 ans...

Epilogue

- Aides au financement des études - AESN :
 - Schéma d'alimentation en eau potable 80 %
 - Etudes spécifiques en eau potable 50 %
(études d'aide à la décision, campagnes de recherche d'eau, diagnostic des dispositifs d'alimentation en eau potable...)
 - Etude générales d'assainissement 80 %
(état du patrimoine, schémas d'assainissement, étude de zonage...)

➔ Important de réaliser un diagnostic préalable avant de définir une stratégie de travaux afin d'optimiser les investissements au mieux des capacités de la collectivité